

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le

17 MAI 2016

Monsieur le Premier Ministre,

J'apprends que Monsieur Marek HALTER, «qui se prévaut de sa qualité de témoin de votre mariage», aurait obtenu «un arrangement» avec vous pour le maintien du «Mur pour la Paix» en toute illégalité sur le site **classé** du Champ de Mars, alors que «la dangerosité et l'instabilité» ont été reconnues et constatées par les autorités publiques.

La volonté de l'Etat est de démonter cette structure comme en attestent les courriers des ministères concernés, en raison notamment de la dégradation très avancée et des risques d'effondrement de cet édifice totalement délité. Je le rappelle, il constitue un risque grave pour la sécurité des personnes.

Des associations nationales et locales de préservation de l'environnement ont intenté une action en Justice. Les appels et les courriers nombreux nous demandent d'intervenir auprès de vous, afin que vous fassiez respecter la Loi pour tout le monde sans aucun privilège pour quiconque.

Monsieur Serge BRENTUP, chef du service territorial parisien des Architectes des Bâtiments de France (ABF) a officiellement affirmé dans l'édition du Parisien en date du 9 mars 2016, que cet édifice «*n'a pas vocation à rester sur le Champ de Mars, ne disposant d'aucune autorisation d'occupation du domaine public. Il faut profiter de la requalification du Champ de Mars et de ses pelouses à l'occasion de l'Euro 2016 pour envisager le déplacement de ce Mur*».

L'installation de la «Fan Zone» pour l'Euro UEFA 2016 sur le Champ de Mars n'est pas compatible en matière de sécurité avec le maintien du «Mur pour la Paix». Les services de la Préfecture de police de Paris et du Ministère de l'Intérieur en ont pleinement conscience, me l'ont confirmé à de nombreuses reprises.

Il est urgent de démonter définitivement cet édifice qui fait courir un grave péril pour la sécurité des Parisiens et des touristes. Il est également urgent que vous fassiez respecter la Loi y compris vis-à-vis de vos amis, ce que dans le climat actuel les Français ne comprendraient pas.

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre

.../...

Les Français ne supportent plus l'illégalité de cet édifice et les propos tenus par Monsieur HALTER reconnaissant avoir été reçu par vous et l'assurant du non-enlèvement de cette structure illégale, dangereuse pour le public de surcroît.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à Vous

Rachida DATI

R.DATI